

De la tyrannie

DU MÊME AUTEUR
CHEZ LE MÊME ÉDITEUR

Du Prince et des lettres

VITTORIO ALFIERI

De la tyrannie

Traduit de l'italien et suivi de
Les chemins de la liberté
par MONIQUE BACCELI



ÉDITIONS ALLIA

16, RUE CHARLEMAGNE, PARIS IV^e

2009

TITRE ORIGINAL

Della Tirannide

*Cuncti se scire fatentur
Quid fortuna ferat populi, sed dicere mussant.*
Tout le monde prétend savoir ce qui fait
le bonheur du peuple, mais personne n'ose le dire.
VIRGILE, *Enéide*, XI, 344 - 345

Impune quaelibet facere, id est regem esse.
Ce qui caractérise le tyran, c'est qu'il peut
faire impunément tout ce qui lui plaît.
SALLUSTE, *Guerre de Jugurtha*, Ch.XXXI

AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR

On entendra plus d'une mauvaise langue dire
(mais il est facile de dire, plus on est sot mieux on le peut)
Qu'en des pages trop nombreuses dénuées de douceur,
Je n'ai jamais peint que des tyrans.

Que trempée dans le fiel ma plume sanguinaire
Ne frappe fastidieusement qu'une seule et même note :
Que ma Muse acariâtre fait rire beaucoup d'hommes
Sans en aider aucun à secouer ses chaînes.

Pour autant, de mon sublime dessein
Je ne détacherai ni mon âme, ni mon art,
Aussi faibles soient-il pour une fin si grandiose.

Et qu'à jamais ma voix soit dispersée aux vents
Si ne viennent après nous de véritables hommes
Qui nommeront liberté l'essentiel de leur vie ¹.

1. Les sonnets qui encadrent *De la tyrannie* ont été composés bien après la première version du traité (respectivement le 9 août 1787 et le 27 mars 1789). Bien qu'étant initialement destinés aux *Rime*, c'est sur la volonté de l'auteur qu'ils figurent ici. (*N.d.T.*).

LIVRE I
À LA LIBERTÉ

LA plupart des livres sont dédiés aux puissants, parce que leurs auteurs croient obtenir d'eux honneurs, protection ou autres récompenses. Cependant, ô divine Liberté, tes brûlantes étincelles ne sont pas éteintes dans tous les cœurs de notre temps : nombreux sont encore ceux qui cherchent en leurs écrits, tâtonnant çà et là, tes droits les plus sacrés et les plus méconnus. Mais ces pages, dont les auteurs ne manquent que d'une forte et pleine volonté, portent souvent en frontispice le nom d'un prince ou de quelqu'un de ses satellites, dans tous les cas d'un de tes plus naturels et farouches ennemis. Il n'est donc pas étonnant que tu n'aies point daigné jusqu'à ce jour tourner ton regard bienveillant vers les peuples modernes, ni favoriser dans ces écrits contaminés les rares vérités que la crainte enveloppe de termes ambigus et obscurs, ou que l'adulation déguise.

Moi, qui n'ai pas l'intention de suivre cette voie, moi qui n'écris que parce que mon époque m'empêche d'agir, moi qui devant une nécessité réellement pressante jetterais ma plume pour brandir l'épée sous ton noble étendard, c'est à toi seule que je souhaite dédier ces pages. Je n'y ferai point étalage d'une éloquence que je courtiserais sans doute en vain, ni de doctrines que je n'ai pas acquises, mais je tenterai avec méthode, précision, simplicité et clarté, d'exposer les pensées qui m'agitent, de développer cette vérité que la simple lumière de la raison me dévoile et m'indique, de libérer en somme les désirs ardents que depuis mon âge le plus tendre je tiens enfermés en ma poitrine brûlante.

Ce petit livre, conçu parmi les premières de mes œuvres et rédigé dans ma jeunesse, je n'hésite pas, quelle qu'en soit la valeur, à le publier en mon âge mûr (après l'avoir quelque peu modifié) comme devant être le dernier. Car si je ne retrouvais plus en moi le courage, ou mieux, la fureur nécessaire pour le concevoir maintenant, du moins me reste-t-il encore assez de sens pour l'approuver, et pour mettre par lui un terme à toute ma production littéraire.

I
QU'EST-CE QU'UN TYRAN ?

DÉFINIR les choses par des noms serait croire ou prétendre qu'elles sont aussi inaltérablement durables qu'eux ; ce qui n'a manifestement jamais été. Aussi celui qui aime la vérité doit-il définir les noms d'après les choses qu'ils représentent ; et celles-ci variant avec chaque époque et chaque pays, aucune définition ne peut être plus permanente qu'elles ; mais une définition sera juste chaque fois qu'elle représentera exactement cette chose, telle qu'elle était sous ce nom en un temps et en un lieu donnés. D'après ce petit préambule, je m'étais jadis forgé une définition assez exacte et sérieuse du tyran et je l'avais placée en tête de ce premier chapitre ; mais dans un autre recueil – écrit après celui-ci bien que publié avant lui – où il me fallait à nouveau définir le prince, j'en étais arrivé, (sans m'en apercevoir) à me voler à moi-même ma définition du tyran. Aussi, pour ne point me répéter, n'en transcrirai-je ici qu'une partie, et n'y ajouterai-je que les particularités ayant principalement trait au présent sujet, tout à fait différent de celui de *Du Prince et des lettres*¹, encore que ces études tendent l'une et l'autre vers un seul et même but, fort utile, celui de rechercher la vérité et de la proclamer.

Le nom de tyran était celui que les Grecs (ces véritables

1. VITTORIO ALFIERI: *Del principe e delle lettere* (1786). *Du Prince et des lettres*, avant propos de Piero GOBETTI, Allia, Paris, 1989, édition revue et corrigée de la traduction publiée en 1818, à Paris, Eymery, Delaunay et Pelicier (N.d.T.).

hommes !) donnaient à ceux que nous appelons nous-mêmes des rois. Et tous ceux qui, par la force, par la fraude, et même par la volonté du peuple ou des grands, avaient en main toutes les rênes du gouvernement, se croyant et se mettant au-dessus des lois, étaient tour à tour et indistinctement appelés rois ou tyrans par les Anciens.

A la longue ce nom devint exécrable, et il ne pouvait en être autrement. De sorte que de nos jours, les princes, qui sont les premiers à exercer la tyrannie, s'offensent gravement d'être appelés tyrans. Cette confusion de mots et d'idées a créé une telle différence entre nous et les Anciens, que pour ces derniers un Titus, un Trajan ou n'importe lequel des princes les plus remarquables ayant jamais existé, pouvait très bien être appelé tyran ; alors que chez nous, un Néron, un Tibère, un Philippe II, un Henri VIII, ou tout autre monstre moderne ayant en ce sens égalé les Anciens, pourrait être appelé prince légitime ou roi. Et l'aveuglement du peuple actuel, hélas fort ignorant, est si grand, et si grande est la facilité avec laquelle il se laisse tromper par de simples mots, que sous un autre nom il prise les tyrans, tout en plaignant les anciens peuples qui avaient à les supporter.

Dans les nations modernes on ne donne donc le nom de tyran (tout bas et en tremblant) qu'aux princes qui ôtent sans autre formalité à leurs sujets, non seulement leurs biens, mais la vie et l'honneur. A l'inverse on appelle rois ou princes ceux qui, pouvant arbitrairement disposer de toutes ces valeurs, les laissent néanmoins à leurs sujets, ou ne les leur ôtent que sous le voile d'une apparente justice. Et ces rois sont décrétés justes et bons puisque, pouvant ravir n'importe quoi à autrui en toute impunité, l'on considère comme un cadeau tout ce qu'ils ne lui prennent pas.

Mais la nature même des choses suggère, à tous ceux qui raisonnent, une meilleure et plus exacte distinction. Le nom de tyran, puisqu'il est désormais parmi les plus odieux, doit être attribué uniquement à ceux (qu'ils soient princes ou simples citoyens) qui ont, quelle que soit la façon dont ils l'ont obtenue, la faculté illimitée de nuire ; et même s'ils n'en abusaient point, leur charge est en soi si parfaitement absurde et contre nature, qu'aucun nom, aussi odieux et infamant soit-il, ne saurait les rendre assez détestables. En revanche le nom de roi, étant jusqu'à maintenant de quelques degrés moins exécré que celui de tyran, devrait être réservé aux rares souverains qui, freinés par les lois, et beaucoup moins forts qu'elles, ne sont dans une société donnée que les premiers, les seuls et légitimes exécuteurs impartiaux des lois déjà établies.

Si cette simple mais indispensable distinction était universellement admise en Europe, on verrait poindre l'aube d'une liberté renaissante. Il est vrai que rien parmi les hommes n'est jamais permanent et moins encore éternel ; et que (comme l'ont déjà dit tant de sages) de même que la liberté, penchant toujours vers la licence, dégénère finalement en esclavage, de même, le règne d'un seul, penchant toujours vers la tyrannie, devrait finir par se régénérer sous forme de liberté. Cependant, pour peu que je tourne mes regards vers l'Europe, je vois dans presque chacun de ses pays des visages d'esclaves ; mais comme l'oppression universelle ne peut s'accroître davantage – encore que la roue mouvante des affaires humaines semble s'être immobilisée en faveur des tyrans – tout homme juste doit croire, et espérer, que l'événement obligé, qui finira par substituer à l'universel esclavage une liberté quasi universelle, n'est pas loin.